



DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT DANS LES PAYS DU G5 SAHEL

Bamako, le 22 février 2017

DECLARATION DE BAMAKO

Les 21 et 22 février 2017, s'est tenu à Bamako, un Dialogue de haut niveau sur Genre, Radicalisation et Extrémisme violent, sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Modibo KEITA**, Premier ministre de la République du Mali, Chef du gouvernement, avec la participation de :

- ✓ Madame **Laure ZONGO/HIEN**, ministre de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Burkina Faso ;
- ✓ Madame **Oumou SANGARE/BA**, ministre de la femme, de la famille et de l'enfant de la République du Mali ;
- ✓ Madame **Emah MINT YOUNES**, Directrice de la promotion féminine et du genre, représentant Madame la ministre des affaires sociales, de l'enfance et de la famille de la République Islamique de Mauritanie ;
- ✓ Madame **Cheibou Nana ISSA**, représentante de Madame la ministre de la promotion de la femme et de la protection e l'enfant du Niger ;
- ✓ Madame **Martine DANGAR**, représentant Madame la Ministre de la femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité de la République du Tchad.

Ont également pris part aux travaux du Dialogue :

- SEM **Najim El Hadj MOHAMED**, Secrétaire permanent du G5 Sahel ;
- Madame **Diana Ofwona**, directrice régionale, ONU Femmes ;

- M. **Edem Blege**, Chef de la cellule de liaison de l'UNOWAS auprès du G5 Sahel, représentant SEM Mohamed IBN CHAMBAS, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
- SEM **Daisuke Kurokoi**, Ambassadeur du Japon au Mali ;
- Dr **Jean Bosco Butera**, représentant Madame **Binta Diop**, envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité ;
- SEM **Pierre BUYOYA**, Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL).

Considérant la Convention de création du G5 Sahel signée le 19 décembre 2014 par les Chefs d'Etat à Nouakchott ;

Prenant en compte les recommandations et propositions issues : (i) de la réunion de Bruxelles tenue le 09 avril 2013 sur le thème « Femmes, stabilité et développement » ; (ii) du forum régional tenu à N'Djamena les 22 et 23 juillet 2015 sur le renforcement du rôle des femmes dans la mise en œuvre des stratégies et initiatives régionales et internationales pour le Sahel ; (iii) et de la réunion de Niamey tenue du 08 au 10 décembre 2015 en vue de l'élaboration des textes de la plateforme des femmes du Sahel ;

Tenant compte des résolutions 1325 et connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies sur Femmes, paix et sécurité et la résolution 2250 sur « les jeunes coresponsables dans la lutte contre l'extrémisme violent » ;

Rappelant que les pays du Sahel font face à plusieurs crises, notamment la recrudescence des actes terroristes dont la radicalisation et l'extrémisme violent sont une des formes de manifestation et, prenant à leur compte les engagements des Chefs d'Etat du G5 Sahel à lutter contre le phénomène, réaffirmé lors de leur dernier sommet tenu le 6 février 2017 à Bamako en République du Mali ;

Préoccupés par le fait que les femmes sont affectées, non seulement comme victimes, mais aussi, de plus en plus comme actrices, dans la manifestation de l'extrémisme violent ;

Conscients de leur rôle dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au niveau politique, opérationnel, national et communautaire ;

Les ministres en charge du genre :

Renouvellent leur détermination à accompagner l'opérationnalisation de la Plateforme des femmes ;

Se félicitent de l'engagement et du soutien des Partenaires techniques et financiers du G5 Sahel à accompagner le processus de mise en place et d'opérationnalisation de la plateforme des femmes du Sahel ;

Sollicitent particulièrement des financements additionnels pour les actions déjà engagées, notamment le programme de renforcement du leadership des femmes dans la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel.

Invitent l'ensemble des PTFs à poursuivre leur engagement au profit de la Plateforme par la mise en place de programmes à moyen et long terme.

Sollicitent des PTFs des manifestations d'intérêt pour le financement de projets dont les études sont déjà disponibles en matière d'autonomisation des femmes, des jeunes, d'appui à la justice et de pastoralisme résilient.

Adoptent les recommandations ci-après :

A l'endroit des Etats :

1. L'intégration du genre dans le processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS).
2. La prise en compte systématique du genre dans les stratégies nationales et régionales de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.
3. La mise en place au niveau national et régional des cadres de concertation entre les organisations des femmes et les organisations religieuses.

4. L'intégration de modules relatifs à la radicalisation et l'extrémisme violent dans les programmes scolaires et universitaires.

A l'endroit des OSC :

5. La sensibilisation des femmes, des jeunes, des leaders d'opinion (religieux et chefs coutumiers), la communauté et les médias sur les effets et les conséquences de l'extrémisme violent et de la radicalisation débouchant sur le terrorisme.

A l'endroit du G5 Sahel :

6. La poursuite de l'intégration du genre dans les actions, notamment dans la mise en place de la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS ainsi que du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) du G5 Sahel.
7. Le renforcement des politiques de développement transfrontalier sensible au genre à travers les activités génératrices de revenus, le pastoralisme résilient des femmes et des jeunes.

A l'endroit des PTFs :

8. L'appui aux Etats membres du G5 Sahel dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et l'exclusion des couches vulnérables (femmes et Jeunes), et plus particulièrement dans les localités défavorisées et les zones transfrontalières.
9. Le développement et la mise en œuvre des programmes de réinsertion et d'accompagnement des personnes radicalisées (et repenties) et des victimes.
10. Le renforcement des capacités (financières, institutionnelles) des réseaux des femmes et des Jeunes œuvrant sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation débouchant sur le terrorisme.
11. L'amélioration des capacités de plaidoyer des OSC en vue d'une plus grande effectivité dans la mise en œuvre, d'une part, des résolutions 1325 (2000), 2242 (2015), 2250 (2015) et du Plan d'action des Nations Unies sur la prévention de l'extrémisme (2016) et, d'autre part, du droit positif local sensible au genre.

Prennent l'engagement de s'approprier le document de plaidoyer, élaboré dans le cadre des travaux du forum de la Plateforme et du Dialogue de haut niveau, et de le porter à l'attention des instances et institutions compétentes pour une bienveillante attention aux priorités qui y sont décrites selon les axes ci-après : (i) le renforcement du leadership des femmes en matière de lutte contre la radicalisation ; (ii) la mobilisation des ressources ; (iii) la résilience économique des femmes et le dividende démographique.

Adoptent, pour le suivi évaluation de la mise en œuvre des engagements ci-dessus, le dispositif dont la présentation est jointe en annexe ;

Approuvent la feuille de route définissant le processus de poursuite de l'opérationnalisation de la Plateforme des femmes du G5 Sahel ;

Invitent les acteurs impliqués dans ce processus à s'impliquer pleinement pour la réalisation des actions envisagées, notamment : (i) la désignation de la Coordinatrice régionale de la Plateforme par le Burkina Faso ; (ii) la finalisation des textes de la Plateforme, par le Secrétariat permanent du G5 Sahel en partenariat avec ONU Femmes, et leur soumission, dans les meilleurs délais, aux instances appropriées ;

Présentent, enfin, leurs vifs remerciements aux autorités maliennes, spécifiquement à SEM **Ibrahim Boubakar KEITA**, Président de la république du Mali, à Monsieur **Modibo KEITA**, Premier ministre et Mme **Oumou SANGARE/BA**, ministre de la femme, de la famille et de l'enfant, pour l'accueil chaleureux et leur implication effective dans l'organisation du forum de la Plateforme et du Dialogue de haut niveau.

Fait à Bamako, le 22 février 2017